

CODE DE BONNE CONDUITE

Rendant hommage à l'histoire, aux visions et la ténacité de la WILPF ainsi qu'à ses principes pour parvenir à un monde non-violent sans guerre, ses membres s'engagent à:

1. **Agir dans leur communauté**, avec d'autres organisations non gouvernementales, leurs gouvernements, et aussi les Nations Unies et les Agences Spécialisées pour propouvoir un désarmement universel, le plein respect des droits de l'homme, l'équité sociale et politique et la coopération avec toutes les personnes comme le seul moyen de parvenir à une paix durable fondée sur la justice et la liberté;
2. **Avoir une vision claire** de ce que la WILPF souhaite réaliser en tant qu'organisation féministe de femmes et s'appuyer sur des objectifs individuels tout en ayant une perspective globale;
3. **Répondre de façon créative** aux exigences imposées aux femmes par la société et trouver des moyens de travailler avec toutes les femmes à réaliser la vision de la WILPF pour un monde pacifique;
4. **Travailler pour la distribution équitable des ressources de la planète** afin de répondre aux besoins fondamentaux de tous;
5. **Prendre soin les unes des autres** dans leurs efforts pour vivre et construire la paix, construisant de véritables communautés comme base de sécurité;
6. **S'efforcer de mettre fin à toute forme de violences** et de solutions militaires;
7. **Apprendre à développer la puissance de l'individu et donc sa participation**;
8. **Respecter la dignité humaine** et donc la réalité et du travail de l'autre; Inclure, accueillir et apprécier toutes les femmes WILPF et leur travail, indépendamment de leur origine, de leur statut socio-économique, leur couleur, leur orientation sexuelle et de leur capacité physique ou mentale;
9. **Éviter toutes les actions négatives** à l'égard de l'autre; faire preuve de compassion et de franchise de façon non conflictuelle, dans la manière de se traiter les unes les autres;
10. **Aider la WILPF à être toujours plus démocratique** dans ses processus et sa structure;
11. **Relever les défis** d'une manière dynamique et courageuse;
12. **S'assurer que la WILPF ait un processus de résolution de conflits** bien intégré dans sa culture et soit une organisation apprenante dans laquelle une éthique de réflexion, d'évaluation et d'action éclairée ne peut que prospérer;
13. **Travailler avec compétence et efficacité dans la prise de décisions** et l'établissement des priorités et créer un environnement qui soit agréable et stimulant;

14. **S'efforcer que la WILPF soit autonome financièrement** pour être efficace dans le lancement et la mise en œuvre de projets et de collaborer avec d'autres ONG partageant les mêmes idéaux.